



### Pour lotir autrement

Eco-quartiers, éco-lotissements, de nouvelles façons de vivre ensemble

15 novembre 2019 MOUGUERRE



## **Gilles PAQUIER**

Directeur par intérim de la DDTM Pyrénées-Atlantiques

C'est quoi un éco-quartier en zone rurale?





# **Régine CHAUVET**Directrice CAUE 64

Quel accompagnement pour des projets de qualité?



#### Le constat : dépasser la simple division foncière

#### Quelques constats:





Nécessité d'additionner les techniques et les métiers pour une meilleure composition : architecte, géomètre, paysagiste ...

#### Pistes d'amélioration : une conception ancrée et raisonnée

#### Quelques points d'amélioration dans la conception d'extension urbaine :

- **Profiter et s'appuyer sur les atouts du site**, du lieu (topographie, point de vue, des éléments végétaux déjà présents...) pour singulariser le plan
- Insérer l'opération en continuité avec les aménagements alentour: raccordement aux voies existantes, diversité et complémentarité des liaisons, perspectives, traitement paysager... Eviter l'enclavement du quartier dans les années à venir. Certaines réservations doivent être prévues pour assurer les liaisons (piétonnes ou automobiles) avec de nouvelles opérations.

#### Exemple:



- Favoriser la proximité et les échanges des habitants avec les quartiers environnants : accès aux équipements, aux infrastructures voisines, liaisons interquartiers piétonnes et cyclables...

### Pistes d'amélioration : une conception ancrée et raisonnée

#### Quelques points d'amélioration dans la conception d'extension urbaine :

- Intégrer une diversité de parcelles dans le découpage foncier et anticiper son redécoupage éventuelle (subdivision de lots)
- Traiter les limites de la zone urbanisable et les franges avec l'environnement agricole ou forestier (importance de leurs perceptions dans le paysage).
- Traiter les limites entre espace public et espace privé (la clôture ou l'enjeu d'intégration dans un tout). Réfléchir à un projet d'ensemble en matière de clôture, au pré verdissement...

#### Exemple:



- Réfléchir à des espaces collectifs attractifs, qui soient des espaces de vie et de rencontres et non un parking ou reliquat parcellaire
- Intégrer l'eau comme élément régulateur du plan

Source : Commune AREN –Degeorges-Labourdette géomètres, Avec + paysages, 6B architecture – 2018 – Accompagnement CAUE64

### CAUE64: accompagnateur du projet

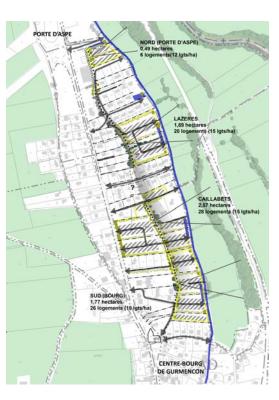
#### **EN PHASE STRATÉGIE URBAINE :**

- Appui technique et méthodologique en matière de planification urbaine (PLUi, carte communale, et plus particulièrement sur les secteurs d'extension au titre des OAP), appui aux services urbanisme, ADS en matière de traductions règlementaires,
- Regard technique sur les fonciers ou secteurs cibles pour une maitrise foncière publique en partenariat avec les services urbanisme et les EPFL (Béarn & Pays Basque)

#### EN PHASE PRÉ-OPÉRATIONNELLE :

- Appui technique et méthodologique aux opérations d'urbanisme communales (programmation urbaine et paysagère), concertation usagers... L'appui passe par un travail pédagogique auprès des maîtrises d'ouvrage pour intégrer les enjeux du développement urbain raisonné (diagnostic en marchant, visites d'opérations...)
- Appui technique au choix des équipes de conception

#### Exemple:



**Réflexion dans le cadre d'une OAP** sectorielle - CCHB – PLU de Gurmençon – 2017 – @ CAUE64

#### CAUE64: accompagnateur du projet

#### **EN PHASE OPERATIONNELLE:**

- Accompagnement de la maitrise d'ouvrage publique lors de l'adéquation programme projet en phase conception
- Appui aux services instructeurs / commune dans le cadre de projets privés posant question

#### **EN PHASE POST OPERATIONNELLE:**

- Accompagnement du pétitionnaire au titre du conseil aux particuliers,
- Médiateur dans le cadre d'opération publique (accompagnement des pétitionnaires, conseil aux particuliers groupé, médiation sur des documents de prescriptions tels que les Chartes ou autres documents de sensibilisation)



#### Scénario Phase prog.- Meillon – en cours 2019 – @ CAUE64

Prog prévsionnel : 25 logements environ dont 14 logements intergénérationnels en collectif +10/11 lots libres.

#### Méthode

- Sensibilisation et débat autour des facteurs de qualité de projets
- Evaluation des besoins sur scénarii
- Appui aux partenariats (EPFL notamment...)
- Appui au développement technique de l'opération réalisée en réaie



### **Catherine MOULIN**

Maire de Faux-la-Montagne, dans la Creuse

Eco-quartier du Four à pain



15 novembre 2019

# L'éco-quartier du four à pain à Faux la Montagne, une démarche participative

Catherine MOULIN, maire de Faux-la-Montagne

Société copérative d'intérêt collectif

Le bourg - 23348 Faux la Montagne - tél. 85 55 61 58 23 - mail arban@mileraches.net - siret . 500 658 277 88088



15 novembre 2019

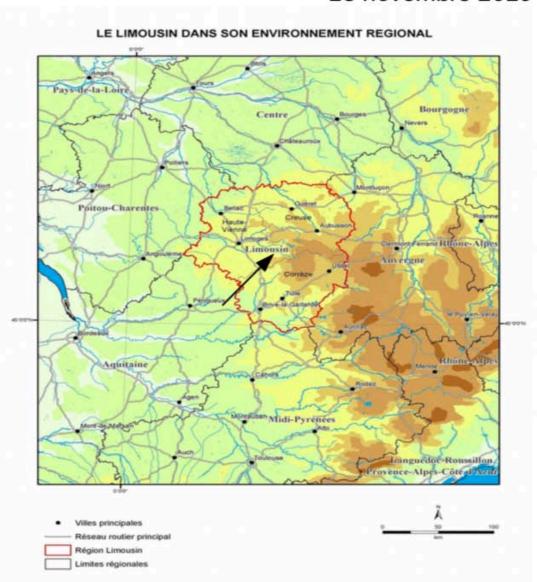
Altitude moyenne : 700 m

Densité: 8 hab/km²

Population: 420 habitants

Une école, 3 classes

- Une maison médicale
- Des commerces (épicerie, boulangerie-pâtisserie, pharmacie, auberge, salon de thé)
- 30 associations
- Une station service













15 novembre 2019

# Aux origines du projet - le contexte Un projet à la croisée d'enjeux locaux ...

- L'enjeu démographique : un territoire mobilisé autour du maintien et de l'accueil de populations (politique régionale, PNR, intercommunalité)
  - Difficultés récurrentes d'accès au logement :
    - peu de disponibilités (en accession, en locatif)
    - des logements anciens, mal isolés => précarité énergétique

## ... et d'enjeux globaux ...

■ Une triple crise (écologique / socio-économique / de gouvernance)

# ... partagés par une pluralité d'acteurs

Élus et société civile sensibles aux questions posées, acteurs de changement



à sa « petite mesure », un éco-quartier qui tente de répondre à ces enjeux



15 novembre 2019

- D'une volonté partagée à une action concertée
- L'élément déclencheur : la prise de contrôle du foncier par la commune
- Une dynamique de travail qui se structure dans le temps : mobilisation d'abord informelle, puis constitution d'une association (APEHPM élus + habitants), qui va intervenir finalement en AMO auprès de la commune => meilleure adaptation au territoire qu'un projet exogène (ancrage territorial)
- Une action concertée portée par des valeurs : réfléchir ensemble, faire « avec » et pas seulement « pour » :
- \* s'approprier l'espace et le territoire au sein d'un groupe « projet », enrichi de regards « experts » (financement de l'intervention d'un paysagiste par le PNR / consultation du CAUE de la Creuse, des services de l'Etat ABF,...)

  \* élaborar sellectivement le plan d'aménagement et le règlement du
- \* élaborer collectivement le plan d'aménagement et le règlement du lotissement
- => la règle est d'autant mieux appliquée qu'on a contribué à sa définition



15 novembre 2019

# Co-construction et participation : déroulement de la démarche

#### ■ Phase de conception

- \* Réfléchir ensemble, se former ensemble
- \* Produire ensemble : la forme (le plan de composition) – le règlement / cahier des charges
- \* Une commune qui s'investit en prenant le contrôle du foncier et pense le long terme.





15 novembre 2019

#### Phase de mise en œuvre

Le moyen : l'atelier d'écriture architecturale et paysagère

- \* expression des besoins et information : s'approprier les règles d'aménagement
- \* construction des projets individuels dans le respect du projet d'ensemble
- \* acquérir un savoir complémentaire : l'auto-conception accompagnée
- \* fabriquer du lien social, de la convivialité et de l'intégration
- \* des outils simples et appropriables par tous















15 novembre 2019

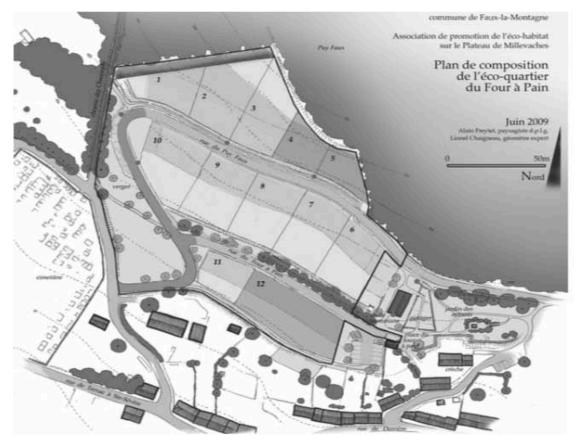
- Limites et enseignements d'une démarche participative
  - Du temps: 4 ans de travail et des départs
  - De l'adaptation au territoire (du sur-mesure, de l'intégré)
  - Des élu-e-s qui prennent acte des mutations sociologiques et s'appuient dessus pour fonder un développement
  - Des dispositifs capables "d'entendre" des initiatives locales non « formatées » et ce hors des seules niches expérimentales
  - Une capacité d'animation et d'expertise (AMO)
  - => un exercice de démocratie locale ... qui n'est pas dénué de difficultés (manque d'expertise, peur du « militant », financement du « hors norme », politique de financement du logement social)



15 novembre 2019

# Penser l'insertion dans le territoire, en phase avec les particularités locales

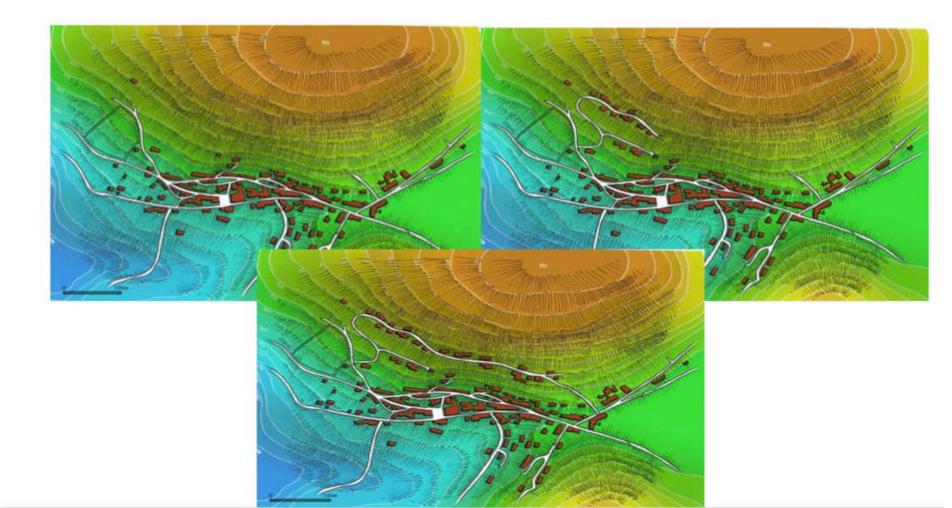
- Penser l'insertion dans l'existant : le quartier comme partie d'un tout
  - \* redécouvrir comment a été implanté l'existant
  - \* des règles d'implantation et de forme variables selon la bande de constructibilité
  - \* le prolongement des voiries par des circulations douces en connexion avec l'espace bâti actuel





15 novembre 2019

## Penser le temps long





15 novembre 2019

# · Penser le ménagement de l'espace

- \* Densifier tout en proposant du foncier en commun : potagers, verger, espace de compostage
- \* Limiter l'artificialisation des sols (140 m² habitables max)

# Penser la sobriété énergétique et le faible impact environnemental

- \* Performance des bâtiments et orientation S-SO:
  - « Isolation de l'enveloppe : performance énergétique primaire attendue : 65kwh/m²/an »
- \* Récupération de l'eau à la parcelle
- \* Préconisations en terme de matériaux

« ...c'est le bilan global qui est attendu sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux. On acceptera d'autant plus des mélanges de matériaux et y compris des matériaux à performance très moyenne que le bilan global de la construction sera excellent. »



15 novembre 2019

- · En résumé:
- sur le plan financier :
- coût d'acquisition foncier : 55 000 €
- frais divers : 8 200 € HT
- coûts de viabilisation : 69 800 € HT
- AMO : 22 450 € HT + mobilisation des bénévoles
- soit 155 400 € au total
- => un coût de 13,4 à 17,2 €/ m² (des lots de 10 935 € à 15 615 €)
- sur le plan opérationnel: viabilisation effectuée, tous les lots pré-affectés: 6 constructions réalisées dont le logement passerelle, 1 construction en cours, 2 en conception. Des demandes d'achat de lots alors qu'il n'en reste plus! Un projet de construction de logements locatifs à venir.



15 novembre 2019

# Une nouvelle manière de "faire la ville" ?

1. La participation citoyenne : consulter ou co-produire ?

La question des légitimités croisées : politique / experte / d'usage

- 2. La question du temps dans le projet
  - => aller à rebours du clé en main
- 3. Reconsidérer la commande ?

Solliciter certes un expert ...

... mais qui soit également un animateur : être capable de susciter et d'accompagner la parole des habitants



15 novembre 2019

- L'éco-quartier : un jalon pour aller plus loin sur le chemin d'un habitat alternatif
- De l'élaboration d'un écoquartier à la création de l'ARBAN -Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) : d'un objet ponctuel à une démarche de fond
- se donner les moyens d'intervenir de manière pérenne dans le champs de l'habitat et de l'urbanisme (un opérateur immobilier + une agence d'urbanisme rural)
- organiser et mettre à disposition des territoires ruraux de la compétence
- créer un outil opérationnel au service du territoire et des acteurs locaux
- => aller au bout de la démarche en se situant explicitement dans une perspective de développement local



15 novembre 2019

Une SCIC opérateur et ressource pour le territoire : « un opérateur de logement social doublé d'un atelier d'urbanisme rural »

#### Finalité:

Travailler à l'ouverture et à l'attractivité du territoire de la montagne limousine dans une perspective de développement durable

#### Objectifs stratégiques :

- ☐ Permettre l'accueil et le maintien de la population par le biais du logement
- Expérimenter et promouvoir des solutions durables et écologiques en matière d'habitat et d'urbanisme
- ☐ Soutenir et accompagner d'autres façons de vivre et d'habiter sur le territoire

#### Objectifs opérationnels:

- ☐ Produire réhabiliter des logements, en particulier sociaux, en éco-construction
- ☐ Intégrer les enjeux du développement durable dans l'aménagement et l'urbanisation du territoire
- Développer l'habitat groupé, l'habitat partagé



15 novembre 2019

## Une gouvernance partagée pour un outil de territoire

#### Sociétariat et prise de décision

- \* 100 sociétaires dont 5 collectivités locales, 100 000 € de capital
- \* Un CA de six membres au moins et de 18 membres au plus, avec au moins un administrateur issu respectivement des collèges 2, 3 et 4
- \* 4 collèges d'un poids équivalent dans la décision
- Collège 1 : Investisseurs solidaires
- Collège 2 : Bénéficiaires
- Collège 3 : Professionnels de l'éco-construction (entreprises, associations ...)
- Collège 4 : Acteurs de la société civile

#### Les projets en cours

- \* Création d'un logement d'accueil temporaire « logement passerelle »
- \* Projet d'habitat groupé pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite (réhabilitation)
- \* Accompagnement de communes pour des projets d'urbanisme opérationnel ou stratégique
- \* Projets de lieux collectifs type tiers lieux, La Renouée, Court Circuit, Mille Feux
- \* Déclinaison de l'appel à projet du PNR sur l'aménagement des centres-bourgs
- \* Travail de sensibilisation formation sur la mobilisation du parc ancien vacant









## **David TAUPIAC**

Maire de Saint-Clar dans le Gers

**Eco-quartier Bellevue** 



# PRESENTATION DE L'ECOQUARTIER BELLEVUE DE SAINT-CLAR

## **VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019**

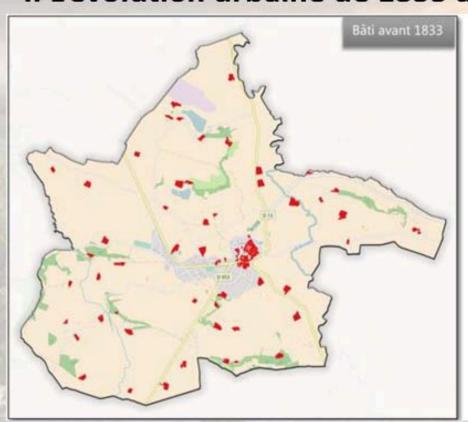


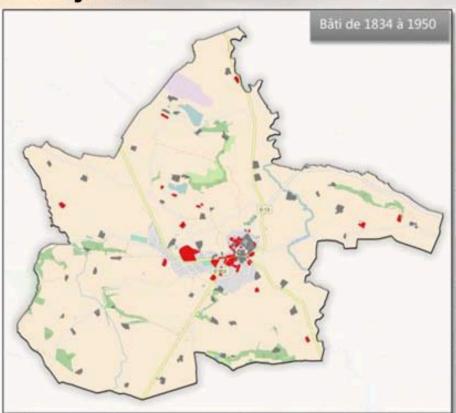


- I. L'évolution urbaine de 1833 à nous jours
- II. L'écoquartier, une volonté politique
- III. Un projet sous le signe du développement durable
- IV. Une méthodologie sous le signe du partenariat
- V. Les perspectives et les enjeux du futur PLU



## I. L'évolution urbaine de 1833 à nous jours

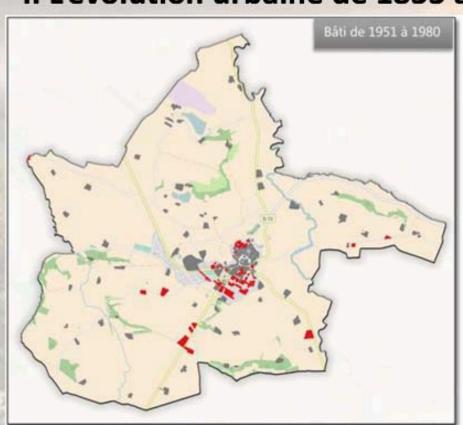


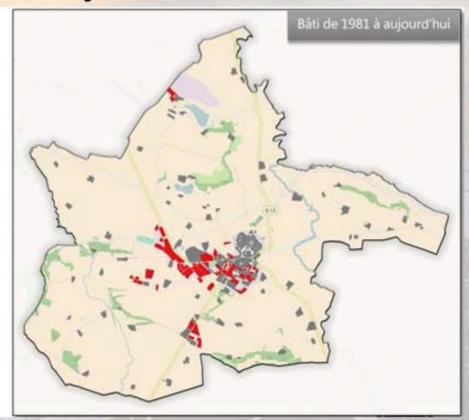


De la seconde moitié du XIX° siècle aux années 1950, le bâti a peu évolué sur Saint-Clar : diffusion du bâti sur le territoire et densification du centre-bourg.



## I. L'évolution urbaine de 1833 à nous jours





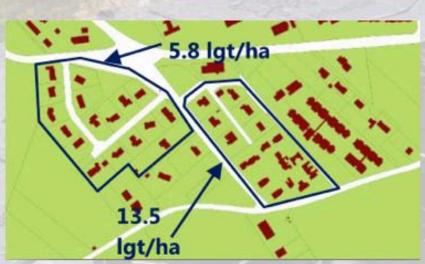
Des années 1950 aux années 1980, développement du Nord-Ouest du centrebourg et extension sous la forme de lotissements au Sud du Bourg. De 1980 à nos jours, l'étalement urbain se poursuit par le développement de l'urbanisation linéaire.



## I. L'évolution urbaine de 1833 à nous jours

Au cours des cinquante dernières années, le modèle urbain a muté : l'habitat s'implanté sous la forme de lotissements associés à l'urbanisation linéaire, cette forme d'aménagement a surconsommé les terres agricoles.

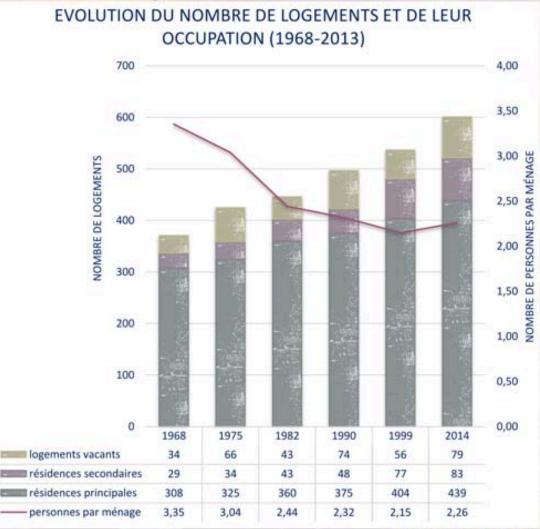






## I. L'évolution urbaine de 1833 à nous jours

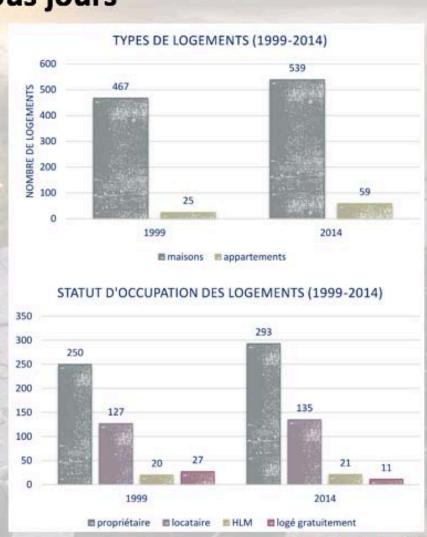
- 2013 : 601 logements
- **1968/2014**:
  - + 131 résidences principales
  - 13,1 % du parc vacant en
     2013 : logements pouvant
     Être mobilisé dans le projet de territoire,
- Evolution du nombre de résidences principales lorsque la population connait une diminution : desserrement des ménages.
- Evolution du parc en réponse à une double nécessité : desserrement des ménages et accueil de nouveaux ménages.





## I. L'évolution urbaine de 1833 à nous jours

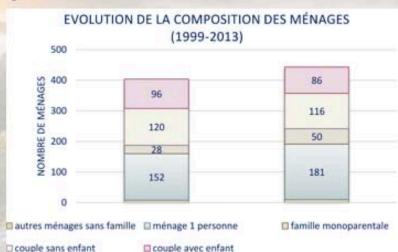
- Maison individuelle : 90,1 % en 2014, malgré l'effort de création de logements collectifs,
- Confortement du nombre et de la représentation des propriétaires,
- Augmentation du nombre de locataires,
- Stabilisation du parc social,
- Le parc de logements de Saint-Clar essaie de répondre à toutes les trajectoires résidentielles (jeunes et les personnes âgées) : projets en cours participant à la Diversification de l'offre de logements..





#### I. L'évolution urbaine de 1833 à nous jours

- 39 ménages supplémentaires entre 1999 et 2013
- + 8,9 %: progression moins importante que Celle de la population (+ 14 %),
- Evolution ménages
  - + 29 ménages d'une personnes,
  - + 12 familles avec enfant,
  - Mutations sociales qui recomposent les structures familiales
- Confortement des familles avec enfant sur le territoire communal qui représentent 3 ménages sur 10.
- Tendance non conforme à la composition des ménages au sein de l'intercommunalité,
- 1968/2013 : desserrement généralisé des ménag



	Saint- Clar	CCBL	Gers
Ménages d'une personne	40,9 %	30,7 %	33,8 %
Couple sans enfant	26,1 %	30,0 %	31,9 %
Couple avec enfant	19,3 %	27,9 %	24,0 %
Famille monoparentale	11,4 %	9,1 %	7,8 %
Autres ménages sans famille	2,3 %	2,3 %	2,6%



### II. L'écoquartier, une volonté politique

#### Le fruit d'une politique communale sur le développement durable affirmée :

 Construction d'une centrale photovoltaïque de 25Ha (2010)

- Obtention du Label Territoire Bio Engagé (2014)





- Construction d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur à l'EHPAD Lavallée (2016)
- Ecoquartier Bellevue (2016)
   label Eco Quartier, étape 2







### II. L'écoquartier, une volonté politique

#### Une vision pour le développement de la commune :

- Généralisation de la démarche zéro phyto (2016)
- Aménagement de jardins familiaux
- Label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte
  - Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale (2017)









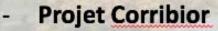












- Projet de salle de sports avec toiture photovoltaïque en autoconsommation (2018)
- Etude sur un projet de centrale hydroélectrique

Rénovation de l'éclairage public avec technologie led et extinction de l'éclairage en nuit profonde (2019)

Révision du PLU en cours







### III. Un projet sous le signe du développement durable

#### Un nouveau quartier:

- 3 Ha, 27 lots dont 2 macros lots et 34 logements
- Investissement: 791 365 € HT





#### III. Un projet sous le signe du développement durable

#### Dimension environnementale :

- Un programme de plantation et de végétalisation ambitieux, garant du maintien de la biodiversité en milieu urbain :
  - 22% du budget d'investissement : 173 000 € HT
  - 24% de la surface dédiée aux espaces publics (6 800 m²) dont 10% plantée et végétalisée en gestion différenciée
  - haies plantées sur les limites séparatives de chaque parcelle avec des essences locales
  - merlon végétalisé autour de l'écoquartier pour l'isoler des activités périphériques, commerciales et agricoles
  - parkings en gazon-gravier
- Une gestion des eaux pluviales bien pensée :
  - très peu de réseaux enterrés = investissement réduit
  - rétention de l'eau au fur et à mesure de la pente par une succession de noues et de bassins peu profonds







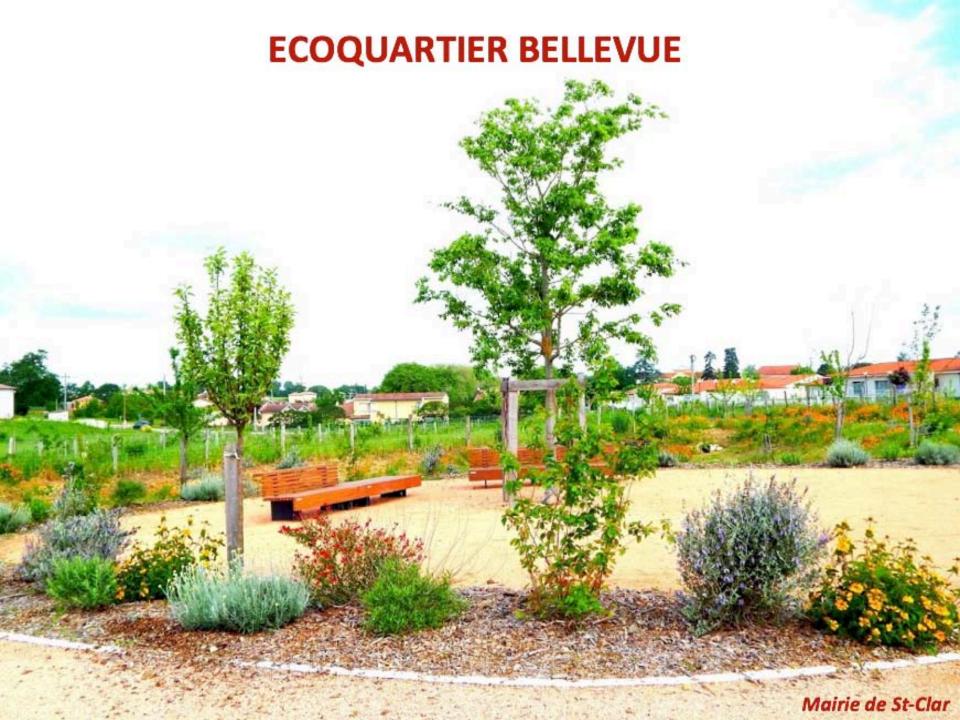
#### III. Un projet sous le signe du développement durable

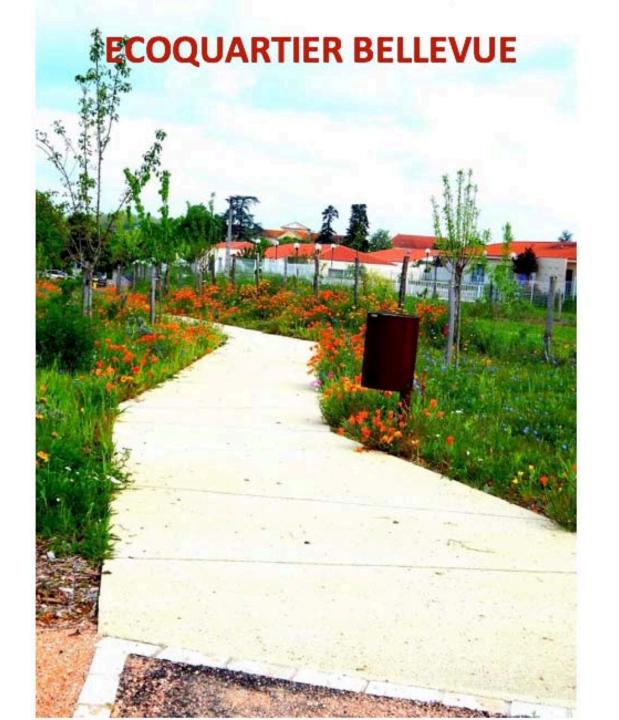
#### **Dimension sociale:**

- une mixité sociale avec 9 logements sociaux construits par le Toit Familial de Gascogne :
  - 6 appartements du T2 au T4
  - 3 maisons
- une mixité générationnelle avec :
  - une diversité de logements sociaux adaptée à la composition des ménages sur la commune : plus de T2 et T3, moins de T4
  - une diversité de terrains y compris pour du locatif et de l'accession sociale à la propriété :
    - des surfaces de terrain de 440 m² à 1409 m²
    - des prix de vente de 17 100 € à 39 900 € HT
- un espace public structurant, basé sur le modèle des bastides autour d'une place pour favoriser le lien social :
  - une proportion d'espaces publics importante (24%, 6 800 m²)
  - des cheminements reliant l'écoquartier aux infrastructures de la Commune Mairie de St-Clar













#### III. Un projet sous le signe du développement durable

#### Dimension économique :

- une implantation des maisons individuelles en mitoyenneté sur le chemin du Hournas afin de réaliser une économie foncière & financière
- une orientation des maisons déjà déterminée pour une meilleure performance énergétique des logements
- une voie en impasse avec un sas d'entrée limitant la circulation et permettant la réalisation d'une voie interne étroite avec un revêtement rustique
- des stationnements limités sur l'emprise publique et prévus systématiquement en bordure de chaque parcelle (places du midi)
- des accès aux parcelles regroupés au maximum deux par deux afin d'économiser le foncier et de limiter le coût du busage des fossés
- un éclairage public avec des leds limitées en nombre et encastrées dans le revêtement sur les cheminements piétons
- des parcelles déjà clôturées avec des piquets d'acacia et du grillage à mouton



#### IV. Une méthodologie sous le signe du partenariat

#### Phase étude pré-opérationnelle :

- création d'un comité de pilotage :
  - accompagnement en amont et tout au long du projet :
    - CAUE 32
    - DDT 32
  - implication très tôt dans le projet du Toit Familial de Gascogne
  - concertation avec les riverains
- réalisation des aménagements préalables :
  - rond-point route de Fleurance
  - cheminement route de Fleurance
  - enfouissement des réseaux électriques chemin du Hournas
- étude de l'Architecte M. PUYO
- modification du PLU en 2013 pour adapter la zone 1AU et supprimer
   l'emplacement réserver pour la déviation



#### IV. Une méthodologie sous le signe du partenariat

#### Phase travaux :

- maîtrise d'œuvre : architecte M. PUYO
- permis d'aménagé déposé le 09/09/2013
- déserte en électricité SDEG
- éclairage SDEG
- assainissement Com Com
- eau potable Syndicat Intercommunal
- lot n°1 terrassements généraux, voirie, assainissement : Stribay
- lot n°2 réseaux divers : Achini
- lot n°3 espaces verts : les Créateurs du Végétal
- mission SPS : ING C
- bornage des terrains : XMGE
- budget des travaux : 791 365 € HT
- subventions:
  - CD32:25 000 €
  - Réserve parlementaire : 20 000 €



#### IV. Une méthodologie sous le signe du partenariat



#### Phase commercialisation:

- obtention du label écoquartier phase 2 (2015) avec l'accompagnement de la DDT 32
- objectif pour l'équilibre financier : vente de 2 terrains par an
- à ce jour :
  - 7 lots vendus
  - 3 réservations
- accompagnement des pétitionnaires par l'architecte avec mise en place d'une procédure de suivi des projets
- accompagnement de l'Espace Info Energie





#### V. Les perspectives et les enjeux du futur PLU

<u>Limiter l'étalement urbain : exemple du projet de l'écoquartier Bellevue</u>

- taille des parcelles limitée
- structure basée sur le modèle des bastides autour d'une place pour favoriser le lien social
- mixité sociale des logements
- place importante pour la végétalisation et la biodiversité









#### V. Les perspectives et les enjeux du futur PLU

<u>Densifier les quartiers résidentiels</u>: mise en œuvre d'une démarche Bimby dans le cadre de la révision du PLU pour faciliter et favoriser la construction des dents creuses, des jardins et des divisions des grandes parcelles





#### V. Les perspectives et les enjeux du futur PLU

Requalifier le centre-bourg : impulser et orienter la rénovation de l'habitat vacant dans le cadre de la révision du PLU avec 2 priorités en lien avec la Com Com

- création de logements locatifs adaptés pour les jeunes et les seniors
- aménagement de locaux commerciaux autour des places



#### Diagnostic en marchant du patrimoine naturel de Saint-Clar 8 octobre 2017







#### Pistes identifiées à partir diagnostic en marchant:

- des lieux à valoriser (Fenouilla, fontaine...)
- · des idées d'aménagement (arbres, panneaux, voiries...)
- des points d'attention (l'entretien, à envisager avec les habitants)
- d'autres diagnostics à organiser (l'Arrats, les cabanes de vignes...),
   également avec des enfants, les écoles, à vélo...





# Jean-Yves PUYO Architecte Urbaniste

Eco-quartiers, éco-lotissements, éco-hameaux



#### **Elsa PREISS**

Chargée de mission Ville-durable-éco-quartiers, DREAL Nouvelle-Aquitaine

## Marie-Françoise SEREE

Chef de l'Unité Climat-Energie, DDTM 64

La labellisation éco-quartier

# Ville de Changé (5 800 hab)

ÉcoQuartier en renouvellement du centre bourg



# Ville de Changé (5 800 hab)

• ÉcoQuartier en extension maîtrisée



# Ville de Forcalquier (4 700 hab)

Opération de réhabilitation et de requalification en centre historique











# Les Forges (1 900 hab)

· Réhabilitation d'une ancienne ferme en cœur de bourg

Emprise projet initial







Emprise ferme forgeronne

Vente pour programme collectif

# Roncherolles-sur-le-vivier (1 050 hab)

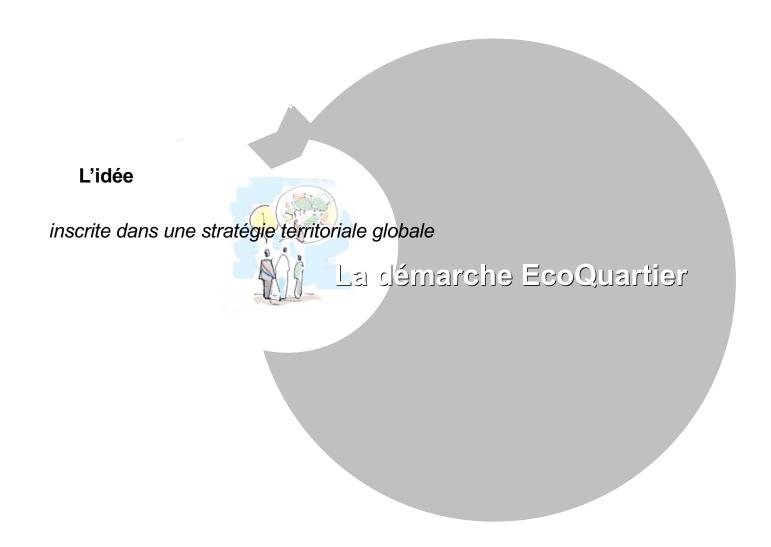
· Opération en extension maîtrisée dans une dent creuse







# Les étapes d'obtention du label



#### Le projet



# LABEL ÉTAPE 1 L'ÉcoQuartier en projet

La collectivité signe la Charte ÉcoQuartier puis lance la phase d'étude du projet.

#### L'idée



La démarche EcoQuartier



#### Le projet d'aménagement



L'idée

LABEL ÉTAPE 3
L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier – étape 3.



La vie du quartier

#### Le projet d'aménagement



La réalisation



Trois ans après l'obtention du label étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps. Cette étape est validée par une commission nationale

L'amélioration continue du projet

La démarche EcoQuartier





a vie du quartier

# Rappel des 4 étapes

# LABEL ÉTAPE 1 L'ÉcoQuartier en projet

La collectivité signe la Charte ÉcoQuartier puis lance la phase d'étude du projet.

# LABEL ÉTAPE L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier - étape 3.

# LABEL ÉTAPE 2 L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

# LABEL ÉTAPE L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du label étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps. Cette étape est validée par une commission nationale



#### Echanges / Questions - réponses

Catherine MOULIN Maire de Faux-la-Montagne
David TAUPIAC Maire de Saint-Clar
Jean-Yves PUYO Urbaniste Architecte
Elsa PREISS

Chargée de mission ville-durable-éco-quartiers, DREAL N-A

Marie-Françoise SEREE

Chef de l'Unité Climat-Energie, DDTM 64